



Dans ces moments difficiles

La CGT, plus que jamais auprès de vous !

Crise Covid-19 : Point d'étape au 17 avril

C'est lorsque la situation devient difficile pour chacun d'entre nous, que l'on se rend compte que la CGT est utile et que c'est une chance de l'avoir pour défendre ses conditions de travail. L'engagement des membres de la CGT apporte une vraie force dans le combat pour la vie, pour votre santé et la sécurité des lieux de travail.

Notre positionnement est très clair :

- Nous sommes convaincus qu'un **confinement strict est nécessaire** pour empêcher la propagation du virus. Aucune activité non essentielle ne devrait reprendre sur tous les sites d'Airbus. Ainsi, seules les activités de maintien en condition opérationnelle devraient être poursuivies sur nos sites. C'est le seul moyen de garantir la sécurité sanitaire en France.
- Cependant, nous devons exiger la sécurité des salariés qui sont amenés à revenir sur le site. C'est pourquoi, nous ne laissons rien au hasard. Nous avons alerté la Direction par deux fois pour Danger Grave et Imminent (DGI). Cela permet à la CGT d'obliger la Direction à mettre en place des mesures sanitaires les plus sérieuses possibles et d'effectuer des enquêtes conjointes. Grâce à nos démarches, l'inspection du travail est sensibilisée à la situation chez Airbus Defence & Space et a pu être informée régulièrement, avec l'aide des élus CGT, des mesures mises en place sur les sites de Toulouse.

Nos actions :

- **Deux alertes lancées pour DGI** demandant entre autres des mesures sanitaires pour réduire le risque de propagation du virus au sein des sites de l'entreprise à Toulouse (et aussi à Elancourt),
- **Participation aux nombreuses réunions du Comité Social et Economique et aux visites quotidiennes de la commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)** pour porter avec détermination nos revendications,
- **Visites quotidiennes de contrôle et de constatation sur les sites d'AstroLabe et du Palays,**
- **Actions pour que les mesures sanitaires soient appliquées à tout le personnel travaillant sur site (salariés d'Airbus, sous-traitants, ...),**
- **La CGT est le seul syndicat, représentatif au niveau groupe, à ne pas signer des accords vous imposant la prise de congé forcée, la récupération forcée programmant l'augmentation du temps de travail, et diminuant le salaire des cadres en cas de chômage partiel (car notre convention collective prévoit normalement une indemnisation à 100% pour les cadres).**
- **La CGT continue de demander 100% d'indemnisation pour toutes et tous en cas de chômage partiel : pourquoi les salariés devraient-ils être pénalisés financièrement alors qu'AIRBUS a les moyens de maintenir les salaires ? Et n'oublions pas les aides de l'état mis en place dans cette crise sanitaire.**

Résultat : Les différents sites sont de mieux en mieux équipés pour limiter la propagation du virus. Sans les nombreuses actions entreprises par la CGT, les activités sur le site n'auraient pas bénéficié de mesures sanitaires suffisamment protectrices. Cependant, nous constatons encore de nombreux points à améliorer. Et malgré toutes

Malheureusement, rien n'est fini !

L'évolution de la pandémie, des conditions du confinement et des conditions de travail avec les modifications du code de travail nous impose une réactivité dans l'intérêt de tous.

C'est pourquoi, nous avons besoin de vous :

- **Si vous avez des questions**
- **Si vous avez des demandes particulières pour la sécurité de tous**
- **Si vous découvrez une situation à risque ou dangereuse liée à des mesures sanitaires manquantes**

Contactez-nous : cgt_tlse@airbus.com, c'est important !